



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 13 janvier 2021

Annnonce de chutes de neige importantes **Situation de vigilance : ORANGE**

Météo-France annonce des chutes de neige, dans des proportions importantes pour le département du Bas-Rhin.

Ce phénomène perdurera jusqu'à vendredi en cours de matinée.

Après des précipitations durant la nuit du mercredi 13 janvier, le phénomène neigeux abordera la plaine jeudi matin entre 8h et 9h. D'importants cumuls sont annoncés pour toute la journée de jeudi et la nuit de jeudi à vendredi (jusqu'à 15 cm en plaine, avec neige tenant au sol). La perturbation ne s'évacuera qu'au cours de la matinée de vendredi matin.

Cette perturbation météorologique engendre les risques suivants :

- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés,
- Les risques d'accident sont accrus,
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils population

Pour votre sécurité, la préfecture du Bas-Rhin vous rappelle les précautions à prendre en cas de chutes de neige importantes :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du site de Bison futé.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
- les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Respectez les consignes des autorités diffusées par la radio, TV et internet (France Bleu, France 3, Twitter @Pref67, Facebook « Préfet de la Région Grand Est », site bas-rhin.gouv.fr)

Évolution

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de la situation :

- vigilance.meteofrance.com
- application « Météo-France » sur téléphone mobile
- 05 67 22 95 00 (Météo-France, numéro non surtaxé).

Contact presse

Bruno Iossif
Tél : 07 72 94 31 14
Mél : bruno.ioissif@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67